



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. limitée
26 avril 2012
Français
Original: anglais

Treizième session

Doha (Qatar)

21-26 avril 2012

Point 8 b) de l'ordre du jour

**La mondialisation centrée sur le développement: Vers une croissance
et un développement équitables et durables**

Table ronde 3

Intensifier toutes les formes de coopération et de partenariat pour le commerce et le développement, y compris Nord-Sud, Sud-Sud ainsi que la coopération triangulaire

Treizième session de la Conférence

Tenue au Centre national des congrès du Qatar, Doha, le 24 avril 2012

Résumé du secrétariat de la CNUCED

1. La table ronde a été ouverte par le Secrétaire général de la CNUCED. Elle a été présidée par le Ministre belge des entreprises publiques, de la politique scientifique et de la coopération au développement, chargé des grandes villes. Les intervenants étaient: le Ministre du commerce extérieur du Costa Rica, le Ministre du commerce et de l'industrie du Ghana, le Ministre du commerce et de l'industrie d'Afrique du Sud, le Secrétaire parlementaire principal du Ministère des affaires étrangères de Singapour, le Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), l'Administrateur de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF), le Président de la Banque africaine d'import-export et Président honoraire de G-NEXID, le Président et fondateur de la Talal Abu-Ghazaleh Organization et le Secrétaire général du Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).

2. Dans ses observations liminaires, le Secrétaire général de la CNUCED a suggéré des domaines dans lesquels les partenariats pour le commerce et le développement pouvaient être renforcés afin de favoriser une croissance durable et équitable. Il a cité notamment a) le régionalisme développementiste, qui facilite l'ouverture des marchés et le renforcement des politiques, des mesures et des institutions d'appui correspondantes; b) les accords de libre-échange Nord-Sud, également conçus pour renforcer la coopération Sud-Sud; c) les progrès dans l'application de l'Accord sur le système global de préférences commerciales entre pays en développement et dans le nombre de PMA à y adhérer; d) les partenariats pour l'élaboration de normes, relatives à la politique de la concurrence ou à l'agriculture biologique, par exemple; e) les investissements responsables et durables; et f) l'intensification de la coopération technique entre pays en développement.

3. Le débat a été animé, et de nombreux aspects du sujet ont été examinés. Il a montré qu'il existait un large éventail d'approches de la coopération et des partenariats internationaux pour le commerce et le développement, y compris pour la réalisation des objectifs du Millénaire des Nations Unies pour le développement. Les accords commerciaux bilatéraux, régionaux et multilatéraux ainsi que les initiatives et les programmes de coopération Nord-Sud, Sud-Sud ou triangulaires liés au commerce utilisaient la plupart de ces approches. Bien que les relations commerciales internationales soient aujourd'hui extrêmement différentes de ce qu'elles étaient dans le passé et qu'elles se soient écartées de la théorie économique dominante, les effets de la crise mondiale ont montré qu'il était nécessaire de changer de méthode tant pour l'élaboration des politiques commerciales que pour les négociations commerciales si l'on voulait être en mesure de résoudre les problèmes du XXI^e siècle. La réflexion a permis d'identifier trois niveaux d'action.

4. Premièrement, les participants ont mis l'accent sur le niveau national, en particulier sur la participation accrue des pays en développement aux chaînes mondiales de valeur et, en particulier, à une production et à un commerce à plus haute valeur ajoutée, et pas seulement à la fabrication de composants de faible valeur. La division internationale du travail qui avait sous-tendu les relations commerciales passées, où les pays développés fournissaient les produits finis et les pays en développement les matières premières, étaient en train de changer. Grâce aux chaînes mondiales de valeur, les pays en développement participaient à la production et au commerce mondial. Les produits intermédiaires, qui représentaient plus de 40 % du commerce international, constituaient un moyen intéressant pour ces pays de participer au commerce mondial de biens à valeur ajoutée. Le succès du Costa Rica qui était parvenu à s'intégrer dans l'industrie des microprocesseurs était exemplaire à cet égard. C'est pourquoi les gouvernements devaient absolument élaborer des politiques et des stratégies qui facilitent la transition de leurs entreprises vers des activités à plus haute valeur ajoutée, par exemple en favorisant le développement du capital humain, l'évolution technologique et la compétitivité. À l'avenir, les politiques commerciales devraient également être articulées avec les autres politiques de développement pour avoir un effet positif durable sur la croissance et le développement. Elles devraient s'appuyer sur des analyses empiriques et sur des consultations avec l'ensemble des parties prenantes. Les participants ont insisté sur une meilleure intégration du secteur privé, y compris des petites et moyennes entreprises, dans le processus d'élaboration des politiques ainsi que sur le renforcement des conditions propices au développement du secteur privé. Ils ont également insisté pour que les organisations syndicales et les organisations de la société civile soient parties prenantes à l'élaboration des politiques nationales.

5. Deuxièmement, les participants ont insisté sur le niveau régional, notamment comme l'étape intermédiaire vers l'intégration continentale, actuellement tentée en Afrique, et vers une meilleure intégration dans l'économie mondiale. Parmi les exemples qui ont été donnés, on peut citer l'Association des Nations d'Asie du Sud-Est, le Marché commun des États de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe et d'autres qui pouvaient multiplier les effets du développement. Ces initiatives servaient de tremplin, au sens où elles permettaient aux petits pays de soutenir leur diversification économique via leurs échanges commerciaux avec d'autres pays ayant un niveau de développement comparable avant d'ouvrir leurs marchés à des pays dont l'activité économique était plus importante et plus diversifiée. Toutefois, l'intégration régionale ne devait pas être centrée exclusivement sur la libéralisation du commerce à travers les accords de libre-échange et les unions douanières. Pour promouvoir l'intégration et parvenir à un développement durable, il fallait également s'attaquer au développement des infrastructures, du capital humain, à l'intégration financière, à la technologie et à l'investissement. Il était nécessaire de considérer la coopération et l'intégration régionales selon une approche globale et axée sur le développement, en particulier s'agissant des partenariats commerciaux entre pays

développés et pays en développement, tel le partenariat transpacifique en cours de négociation. Les accords de partenariat économique (APE) entre l'Union européenne et le Groupe des États ACP étaient un autre exemple de mécanisme susceptible d'apporter un soutien. Toutefois, la négociation de ce type de dispositif demeurait difficile, faute d'entente sur l'inclusion de dispositions favorables au développement et à la diversification. Il fallait accorder aux objectifs de développement un niveau de priorité plus élevé que celui dont ils avaient fait l'objet ces dernières années.

6. Par ailleurs, avec la croissance atone affichée par de nombreux pays développés, la croissance économique rapide enregistrée par certains pays en développement dynamiques avait ouvert de nouvelles perspectives en matière de renforcement de la coopération Sud-Sud qui devaient être exploitées. La mise en place d'un accord commercial entre les pays du groupe ACP a été mentionnée à titre d'exemple. De même, avec la richesse financière accumulée par de nombreux pays de l'Est, des axes de coopération Sud-Est pouvaient être étudiés et encouragés. Ils venaient compléter le commerce et la coopération Nord-Sud, qui demeuraient importants pour de nombreux pays en développement.

7. Troisièmement, les intervenants ont mis l'accent sur le niveau multilatéral. Dans le domaine commercial, le bilatéralisme était une notion de plus en plus dépassée, surtout dans le modèle de production et le modèle commercial centrés sur les chaînes mondiales de valeur en vigueur dans le monde actuel. Les problèmes traditionnels, tels que les droits de douane, avaient été remplacés par des protections non tarifaires. Il fallait encore résoudre une fois pour toutes le problème des subventions agricoles et des subventions à la pêche. C'était au niveau multilatéral que ces problèmes pouvaient être réglés le plus efficacement. Comme au niveau régional, les négociations commerciales multilatérales du Cycle de Doha, menées sous l'égide de l'OMC, étaient dans l'impasse, en partie par manque de progrès dans la promotion des priorités de développement. La prise en compte pleine et entière du développement dans les négociations commerciales demeurait un enjeu majeur. Il était également important de préserver l'OMC comme rempart contre le protectionnisme et de ne pas relâcher les efforts pour conclure le Cycle de Doha. Parmi les autres questions liées à l'amélioration du commerce international, les participants ont mis l'accent sur les problèmes de financement du commerce, sur la facilitation du commerce, sur l'investissement et sur les services.

8. La vitalité des débats durant cette table ronde a confirmé la CNUCED dans son rôle d'espace de dialogue sur les questions touchant le commerce et le développement, de centre de connaissances et d'information où échanger idées et données d'expérience, et d'incubateur de solutions nouvelles.